INSCRIPTIONS (FR)

Vous devez lire d'abord cette page avant de vous inscrire : https://www.britishcouncil.fr/examen/ielts/inscriptions

Merci de ne pas vous inscrire à partir d'un smartphone ou d'une tablette

Pour pouvoir vous inscrire à l'IELTS en France :

- 1. Rentrer vos **données personnelles** sur notre système. Une fois inscrit(e), vous ne pourrez plus modifier vos données.
- 2. **Télécharger une photo/une copie nette, en couleur** de votre pièce d'identité sur le système. La page entière ainsi que la page recto et/ou la page signature doivent être lisibles. Votre pièce d'identité doit être valable jusqu'à <u>3 jours après les épreuves écrites</u>. Le(s) document(s) ne doivent pas dépasser la taille de 1600 x 1600 pixels, et le ficher doit être inférieure ou égale à 1.5Mo. Seuls les formats JPEG, GIF ou PNG sont acceptés. **Si votre passeport ne porte pas de signature, merci de télécharger aussi une signature sur feuille blanche**

Seuls les cartes nationales d'identité (CNI) européennes ou les passeports sont acceptés

- 3. Si vous ne parvenez pas à télécharger votre pièce d'identité, vous pouvez **nous l'envoyer** à ielts@britishcouncil.fr au plus tard 5 jours après votre inscription.
- 4. Payer votre test **en ligne**, **par CB ou par virement bancaire**. Si vous réglez par virement bancaire, vous devez nous envoyer une preuve de paiement au plus tard **5 jours après** votre inscription à <u>ielts@britishcouncil.fr</u> En vous inscrivant moins de 10 jours avant l'examen, vous vous engagez à régler la somme de votre test <u>lors de l'inscription</u>. Faute de paiement, votre inscription sera **annulée**.
- 5. Les **épreuves orales peuvent se dérouler du lundi précédant les écrits au lundi suivant inclus**. La date et l'horaire seront confirmés dans la convocation (voir ci-dessous) et ne peuvent être modifiés à la demande du candidat. Le British Council France peut modifier ces horaires.
- 6. Aménagements spécifiques: si vous bénéficiez d'aménagements particuliers lors de vos examens, veuillez consulter notre page dédiée pour plus d'informations https://www.britishcouncil.fr/examen/ielts/modalites/amenagements Vous devez nous l'indiquer lors de l'inscription et nous envoyer un certificat médical à ielts@britishcouncil.fr
- 7. Les **candidats mineurs** auront besoin d'une autorisation parentale pour pouvoir quitter les lieux. Vous trouverez le formulaire ici : https://www.britishcouncil.fr/sites/default/files/parental consent authorisation form.pdf
- 8. Les **convocations** seront envoyées par email environ **15 jours avant** le test. Vous devez <u>impérativement vérifier</u> vos boîtes spam, junk, ou courrier indésirable (surtout pour les boîtes Googlemail)
- Si vous rencontrez des difficultés, ou vous souhaitez plus d'informations, n'hésitez pas à nous contacter à ielts@britishcouncil.fr